

# Le Monétier-les-Bains - Mairie

SERRE-CHEVALIER VALLÉE



Le Monétier-les-Bains, le 6 juillet 2020

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune **du MONETIER-LES-BAINS (Hautes-Alpes)** se réunira en séance ordinaire publique, en raison des mesures sanitaires engendrées par le COVID 19, à **la salle du Dôme** et sous réserve du port du masque et du respect des règles de distanciations qui seront imposés, le

**Vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures**

**ORDRE DU JOUR :**

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations,  
1/Désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales,  
2/Aménagement d'une aire de stationnement pour camping-cars – modification de la demande de subventions,  
3/Travaux de déviation des eaux pluviales Vie de Clare – Convention de refacturation avec la copropriété des Crêtes,  
4/ Adhésion à un groupement de commande avec la Communauté de Commune pour la fourniture d'électricité tarif bleu,  
5/ Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la commune du Monétier les Bains.

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Jean-Marie REY

